

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2017_02_28_449

Engagement de l'établissement dans la démarche d'élaboration du PCAET et candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt PCAET de l'ADEME Ile-de-France

L'an deux mille dix-sept, le 28 février à 19h00, les membres du conseil de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 22 février 2017.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	Excusé	A donné pouvoir à
SAVIGNY-SUR-ORGE	Madame	ACHTERGAELE	Nadège	X		
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	AFFLATET	Alain	X		
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Madame	ALEXANDRE	Stéphanie		X	Thierry ATLAN
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Madame	ALTMAN	Sylvie	X		
IVRY-SUR-SEINE	Madame	APPOLAIRE	Annie-Paule	X		
ORLY	Monsieur	ATLAN	Thierry	X		
VALENTON	Madame	BAUD	Françoise	X		
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	BELL-LLOCH	Pierre	X		
LE KREMLIN-BICETRE	Madame	BENBELKACEM	Sarah	X		
SAVIGNY-SUR-ORGE	Monsieur	BENETEAU	Sébastien	X		
VIRY-CHATILLON	Monsieur	BERENGER	Jérôme	X		
ORLY	Madame	BESNIET	Natalie	X		
THIAIS	Monsieur	BEUCHER	Daniel	X		
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	BOURJAC	Jean-Marc	X		
IVRY-SUR-SEINE	Monsieur	BOUYSSOU	Philippe	X		
LE KREMLIN-BICETRE	Madame	BOYAU	Lina		X	
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Monsieur	BOYER	Alexandre	X		
ARCUEIL	Monsieur	BREUILLER	Daniel	X		
FRESNES	Monsieur	BRIDEY	Jean-Jacques	X		
VILLEJUIF	Madame	CASEL	Catherine		X	Annie GRIVOT
RUNGIS	Monsieur	CHARRESSON	Raymond	X		
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	CHICOT	Rémi	X		
IVRY-SUR-SEINE	Monsieur	CHIESA	Pierre	X		
VILLENEUVE-LE-ROI	Madame	COLLET	Béatrice	X		
GENTILLY	Monsieur	DAUDET	Patrick	X		
CHEVILLY-LARUE	Madame	DAUMIN	Stéphanie	X		
CACHAN	Madame	DE COMARMOND	Hélène	X		
L'HAY-LES-ROSES	Monsieur	DECROUY	Clément	X		
THIAIS	Monsieur	DELL'AGNOLA	Richard	X		
CHOISY LE ROI	Madame	DESPRES	Catherine	X		
CHOISY LE ROI	Monsieur	DIDIER	Guillaume	X		
CHOISY LE ROI	Monsieur	DIGUET	Patrice	X		
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Madame	DINNER	Nathalie		X	Françoise BAUD
FRESNES	Monsieur	DOMPS	Richard	X		
ATHIS-MONS	Monsieur	DUMAINE	Julien	X		
CACHAN	Monsieur	FOULON	Jacques	X		
VILLENEUVE-LE-ROI	Monsieur	GAGNEPAIN	Pascal	X		
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Monsieur	GAUDIN	Philippe	X		
SAVIGNY-SUR-ORGE	Madame	GERARD	Anne-Marie		X	Daniel GUETTO
ARCUEIL	Madame	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	X		
VILLEJUIF	Monsieur	GIRARD	Dominique	X		
ABLON-SUR-SEINE	Monsieur	GRILLON	Eric	X		
VILLEJUIF	Madame	GRIVOT	Annie	X		
SAVIGNY-SUR-ORGE	Monsieur	GUETTO	Daniel	X		
VILLENEUVE-LE-ROI	Madame	HAMID	Sakina		X	Béatrice COLLET
FRESNES	Monsieur	HELBLING	Denis		X	Richard DOMPS

CHEVILLY-LARUE	Monsieur	HERVY	Christian		X	
L'HAY-LES-ROSES	Madame	HUBERT	Laure	X		
CHOISY LE ROI	Monsieur	ID ELOUALI	Ali	X		
ORLY	Madame	JANODET	Christine	X		
L'HAY-LES-ROSES	Monsieur	JEANBRUN	Vincent		X	Clément DECROUY
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	KENNEDY	Jean-Claude	X		
LE KREMLIN-BICETRE	Monsieur	LAURENT	Jean-Luc	X		
VILLEJUIF	Monsieur	LE BOHELLEC	Franck	X		
CACHAN	Monsieur	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves		X	Hélène De Comarmond
VITRY-SUR-SEINE	Madame	LEFEBVRE	Fabienne		X	
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	LEPRETRE	Leprêtre	X		
IVRY-SUR-SEINE	Madame	LESENS	Evelyne		X	
VILLEJUIF	Monsieur	LIPIETZ	Alain	X		
VITRY-SUR-SEINE	Madame	LORAND	Isabelle	X		
IVRY-SUR-SEINE	Monsieur	Marchand	Romain	X		
THIAIS	Madame	MARCHEIX	Virginie	X		
SAVIGNY-SUR-ORGE	Monsieur	MEHLHORN	Eric	X		
VIRY-CHATILLON	Madame	MERRINA	Arielle	X		
VITRY-SUR-SEINE	Madame	MONTOIR	Sylvie	X		
FRESNES	Madame	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	X		
LE KREMLIN-BICETRE	Monsieur	NICOLLE	Jean-Marc	X		
MORANGIS	Monsieur	NOURY	Pascal	X		
CHOISY LE ROI	Monsieur	PANETTA	Tonino	X		
VILLEJUIF	Monsieur	PERILLAT-BOTTONET	Franck	X		
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	PERREUX	Jacques	X		
JUVISY-SUR-ORGE	Monsieur	PERRIMOND	Michel		X	Robin REDA
CACHAN	Madame	PESCHEUX	Edith	X		
ATHIS-MONS	Monsieur	PETETIN	Pascal	X		
IVRY-SUR-SEINE	Madame	PIERON	Marie	X		
JUVISY-SUR-ORGE	Monsieur	REDA	Robin	X		
CHOISY LE ROI	Madame	RIFFAUD	Isabelle	X		
ATHIS-MONS	Madame	RODIER	Christine	X		
ATHIS-MONS	Monsieur	SAC	Patrice	X		
VIRY-CHATILLON	Monsieur	SAUERBACH	Laurent	X		
THIAIS	Monsieur	SEGURA	Pierre	X		
L'HAY-LES-ROSES	Madame	SOURD	Françoise	X		
IVRY-SUR-SEINE	Monsieur	TAGZOUT	Mourad		X	
VITRY-SUR-SEINE	Madame	TAILLEBOIS	Sarah	X		
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	TMIMI	Hocine	X		
GENTILLY	Madame	TORDJMAN	Patricia		X	Patrick DAUDET
PARAY-VIEILLE-POSTE	Monsieur	VEDERE	Alain	X		
VITRY-SUR-SEINE	Madame	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	X		
VILLEJUIF	Monsieur	VIDAL	Philippe	X		
VIRY-CHATILLON	Monsieur	VILAIN	Jean-Marie	X		
IVRY-SUR-SEINE	Madame	WOJCIECHOWSKI	Bozena		X	Philippe BOUYSSOU
VILLEJUIF	Monsieur	YEBOUET	Elie	X		

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin REDA

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
2017_02_28	Présents	Absents	Pouvoirs	Votants
	76	16	11	87

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T12 dont le siège est à Vitry sur Seine ;

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 dite de « transition énergétique pour la croissance verte (TECV) » qui rend obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants existant au 1^{er} janvier 2017, le 31 décembre 2018 au plus tard ;

CONSIDERANT la ratification de l'État Français de l'accord sur le climat du 12 décembre 2015 issu de la COP21 et fixant l'objectif de maintenir le seuil d'augmentation de la température au-dessous de 2°C d'ici à 2100 ;

CONSIDERANT la démarche d'élaboration par la Métropole du Grand Paris d'un Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) que l'Établissement Public Territorial devra prendre en compte dans le cadre de l'élaboration de son PCAET ;

CONSIDERANT les Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET) élaborés par les anciens EPCI ;

CONSIDERANT les démarches climat-air-énergie engagées par les communes du territoire et l'importance de les associer en amont de l'élaboration du futur PCAET ;

CONSIDERANT l'intérêt des objectifs poursuivis dans le cadre de l'élaboration puis la mise en œuvre du PCAET, à savoir :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre anthropiques afin de concourir au niveau du territoire à la limitation du changement climatique planétaire,
- la mise en œuvre d'actions visant à l'adaptation du territoire au changement climatique et à la nécessaire meilleure maîtrise énergétique à tous les niveaux,
- la mise en œuvre d'actions visant à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air en Île-de-France,

CONSIDERANT la volonté de l'Établissement Public Territorial de déposer une candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt PCAET de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) Ile-de-France avant le 27 mars 2017 afin de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pendant 3 ans pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial ;

CONSIDERANT qu'une partie de l'aide financière de l'ADEME dépend de l'atteinte d'objectifs chiffrés qui seront définis conjointement par les représentants de l'établissement et de l'ADEME ;

CONSIDERANT la volonté de l'établissement de faire du PCAET un outil au service de l'ensemble des démarches structurantes et stratégiques du territoire (projet de territoire, PLUI...) ;

Après en avoir délibéré, le conseil territorial, à l'unanimité :

APPROUVE le lancement de l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sur le territoire de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre,

APPROUVE le dépôt de la candidature de l'EPT dans ce cadre à l'appel à manifestation d'intérêt PCAET de l'ADEME Ile-de-France,

Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Fait à Vitry-sur-Seine, le 03 mars 2017,
Extrait certifié conforme,
Le Président, Michel Leprêtre

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

Décision certifiée exécutoire

Transmise en sous-préfecture le :

Publiée dans le recueil des actes administratifs de l'Établissement Public Territorial 12 Grand-Orly Seine Bièvre